

CARMAUX (81) – MONUMENT AUX MORTS

Inscrit en totalité au titre des monuments historiques – 18/10/2018



Date : 1928 – 1935

Architecte : Gabriel CAMBOULIVES

Sculpteurs : Gaston TOUSSAINT et Félix HONORAT

En juin 1921, le conseil municipal de Carmaux, présidé par Jean-Baptiste Calvignac, maire socialiste, décide l'édification d'un monument aux morts qui doit prendre place au sein d'un parc, dans le cadre du plan d'embellissement de la ville. Le 10 novembre 1924, l'architecte municipal, Gabriel Camboulives, dessine un projet inspiré du monument des Girondins de Bordeaux, de la colonne de Juillet à Paris, et du monument du Souvenir de Luxembourg. En 1927, la commune passe commande pour le bas-relief et la statue à Gaston Toussaint, sculpteur tarnais, praticien de Bourdelle. Les travaux commencent en 1928. L'édification du monument et la création du parc Jean-Jaurès sont déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral le 9 février 1933, et en décembre, la maison Demouilles, établissement horticole toulousain, fournit un projet pour le parc dont la construction est adoptée le 5 novembre 1934. Le monument est inauguré le 11 novembre 1935.

Le monument aux morts est situé dans le parc Jean-Jaurès (anciennement parc de la Sérinié). Il repose sur une plate-forme comportant un escalier côté ouest, et se compose d'un piédestal cubique en marbre blanc de près de 6 mètres de côté servant de base à une colonne corinthienne en granit du Sidobre de 13 mètres de haut. Elle est surmontée d'une statue en bronze, originellement doré, de plus de 3 mètres de haut. Au sommet de la colonne, une statue féminine se dressant sur une sphère décorée de branches d'olivier symbolise la paix régnant sur le monde. La plate-forme était anciennement pavée de carreaux de grès rouges et jaunes ; elle est aujourd'hui recouverte d'un dallage gris. Hommage longuement réfléchi – il est inauguré onze ans après la première délibération du conseil municipal et dix-sept ans après l'armistice -, le monument de Carmaux appartient à la catégorie peu fournie des monuments aux morts pacifistes. Il s'agissait pour le conseil municipal non pas de « *glorifier la guerre mais au contraire [de] rappeler sans cesse à tous que la volonté de chacun doit toujours tendre à instaurer la Paix parmi tous les Peuples* ». Le vocabulaire allégorique et les références à l'Antiquité s'accompagnent ici de citations de Jean Jaurès, grande figure du carmausain et icône pacifiste.

Claire Aubaret